

Habilitation Electrique Indice(s) B0 - H0(V) - Travaux ordre non électrique exécutant /BT/TBT/HTA/HTB - Initiale ^{HABILIT}

Obtenir l'habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC ou H0 est obligatoire pour exercer certains travaux d'électricité dans l'entreprise ou dans le cadre de certaines professions. Il permet de protéger les salariés contre les risques professionnels d'origine électrique.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Les travaux d'intervention sur les installations électriques ne peuvent être effectués que par des travailleurs habilités. Le Décret 1056 fixe les objectifs à atteindre pour assurer la protection des travailleurs contre les différentes catégories de risques d'origine électrique. Des arrêtés d'application définissent les dispositions pratiques de mise en œuvre des mesures techniques spécifiques



Pré Requis

Pour suivre ce parcours pédagogique, il faut être un électricien professionnel reconnu.

Les + métier

Habilitation électrique

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- 41- Hab Elec Ligne 1
- 41- Hab Elec Ligne 2
- 41- Hab Elec Ligne 3

Méthodes pédagogiques

Le parcours pédagogique est essentiellement basée sur de la théorie (exposés interactifs, apports de connaissances, vidéo-projection...), mise en pratique éventuelle si le site le permet, sinon sur maquette pédagogique.

Parcours pédagogique

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.) :

- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites

Énoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX

- Énoncer les fonctions des MATÉRIELS électriques BT et TBT
- Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.)

Modalités de suivi

Le parcours pédagogique est essentiellement basée sur de la théorie (exposés interactifs, apports de connaissances, vidéo-projection...), mise en pratique éventuelle si le site le permet, sinon sur maquette pédagogique.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis repose sur une épreuve QCM

L'attestation de réussite est conditionnée à l'obtention d'un minimum 70% de bonnes réponses.

Une attestation de compétences et de réussite ou une attestation d'échec est délivrée au candidat.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 4 à 12 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 4.00 Heures



Contactez-nous !

Christophe NOWAK

Mail : c.nowak@defi-informatique.fr